

DÉLIBÉRATION N°2021-22_110
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du 5 juillet 2022

1.1 - Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 5 mai 2022

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2
Membres présents : 14 Membres représentés : 8 Total : 22	Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0

VU l'article 26.8 des statuts de l'université de Franche-Comté modifiés par délibération du CA du 31 mai 2022 ;

VU l'article 23 du règlement intérieur de l'université de Franche-Comté.

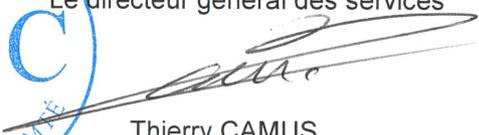
Conformément aux statuts de l'université et à son règlement intérieur, les procès-verbaux des réunions en formation plénière du conseil d'administration sont diffusés à ses membres avant d'être soumis à l'adoption du conseil lors de la séance suivante.

En application de ces dispositions, les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le procès-verbal du conseil d'administration du 5 mai 2022.

Besançon, le 13 juillet 2022.



Pour la présidente et par délégation
Le directeur général des services


Thierry CAMUS

Annexe / pièce jointe :

Annexe 1.1 « procès-verbal du conseil d'administration du 5 mai 2022 »

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté



**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ**

**Séance du jeudi 05/05/2022
(approuvé le 5 juillet 2022)**

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Membres présents : 21
Membres représentés : 4
Membres présents ou représentés : 25

COLLEGE A (8)

Mme la professeure Marie-Christine WORONOFF (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR SANTÉ)

M. le professeur Pascal FABRE (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR SJEPEG)

Mme la professeure Thérèse LEBLOIS (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR ST)
représentée. Procuration remise à M. Franck PALMINO

M. le professeur Benjamin GOLDLUST (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR SLHS)

Mme le professeur Céline REYLE (Pour une université d'ambitions et de valeurs / OSU THETA)

M. le professeur Frank PALMINO (Pour une université d'ambitions et de valeurs / IUT Belfort-Montbéliard)

M. le professeur Daniel GILBERT (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR STGI)
représenté. Procuration remise à Mme Marie-Cécile PERA

Mme la professeure Marie-Cécile PERA (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / IUT Belfort-Montbéliard)

COLLEGE B (8)

Mme Catherine TIRVAUDEY, maître de conférences (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR SJEPEG)

M. Richard STEPHENSON, maître de conférences (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR SLHS)

Mme Virginie BLONDEAU-PATISSIER, maître de conférences (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR ST)

M. David MARKEZIC, professeur agrégé (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / IUT Belfort-Montbéliard) **représenté. Procuration remise à Mme Anne-Chantal DRAIN**

Mme Eve AFONSO, maître de conférences (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR ST)

Mme Anne-Chantal DRAIN, professeure certifiée (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / IUT BV)

M. Antoine PERASSO, maître de conférences (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR ST)

Mme Laurence ANDERHUEBER, professeure agrégée (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR STGI)

PERSONNELS BIATOS (6)

M. Emmanuel LAURENT (SNPTES – UFR SANTÉ)

M. Julien Yves ROLLAND (Pour un engagement Responsable, Humain et Constructif – UFR ST)

Mme Maryse GRANER (Ensemble pour une université respectueuse ! - CLA)

M. Matthieu THIVET (Ensemble pour une université respectueuse ! – UFR SLHS) **représenté.
Procuration remise à Mme Maryse GRANER**

USAGERS (6)

M. César GUERRIN (Bouge ton campus avec tes associations et la BAF)
Suppléante Mme Margaux MONTEILHET

PERSONNALITES EXTERIEURES (8)

Mme Anne VIGNOT (Communauté d'agglomération du Grand Besançon) **jusqu'à 10h30 puis représentée. Procuration remise Mme Marie-Christine WORONOFF**
Ou sa suppléante Mme Catherine BARTHELET
Mme Marie DEVALLOIR (project Management Officer à Micro-Mega SA)
Mme Florence BURGER (proviseure du lycée Edgar Faure)
M. Pascal MOREL (directeur scientifique et directeur médical de l'établissement français du sang (EFS))

PERSONNALITES INVITEES

M. le Recteur ou son représentant : Mme Cristina BUSQUET-PARETS de la DRESRI

La séance est ouverte à 9h30, à distance par le biais de Zoom, sous la présidence de Mme Marie-Christine Woronoff, Présidente de l'université de Franche-Comté.

.....

1. Affaires financières

1.1 1^{er} équipement en odontologie

Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 36	Abstention(s) : 0
Quorum : 18	
	Suffrages exprimés : 25
Membres présents : 21	
Membres représentés : 4	Pour : 25
Total : 25	Contre : 0

Le directeur général des services demande l'autorisation de solliciter une subvention auprès de la Région Bourgogne Franche-Comté destinée au financement de l'achat d'équipements de formation pour la filière odontologie.

La formation en Sciences Odontologiques ouvrira ses portes en septembre 2022 et accueillera ses premiers étudiant.e.s de premier cycle (DFGSO2 puis DFGSO3).

Dans le cadre de leur formation préclinique, les futur.e.s étudiant.e.s de premier cycle devront bénéficier d'enseignements pratiques nécessitant des équipements de différentes natures :

- des simulateurs précliniques, pour l'apprentissage des gestes et techniques odontologiques avant la transition vers de réels patients en formation clinique de second cycle (900 K€ TTC) ;
- des équipements numériques environnant les simulateurs précliniques (écran tactiles et unités centrales) permettant l'interaction entre enseignants et étudiants dans un environnement pédagogique optimisé (60 K€ TTC) ;
- des simulateurs haptiques et de réalité virtuelle permettant par exemple de travailler la dextérité manuelle, les compétences psychomotrices et réaliser des diagnostics et prévoir le plan de traitement de différents cas cliniques (240 K€ TTC) ;
- des équipements pour travaux pratiques d'enseignements dits de plâtre et prothèse (300 K€ TTC).

Le coût complet de l'achat et de l'installation de ces équipements s'élève à 1,5 millions d'euros.

Ces équipements seront financés selon la répartition suivante :

- Participation du Rectorat : 750 000 € TTC
- Participation de GBM : 300 000 € TTC
- Participation de la Région Bourgogne Franche-Comté : 450 000 € TTC

Les membres présents et représentés du conseil d'administration autorisent la demande de subvention auprès de la Région Bourgogne Franche-Comté.

1.2 Validation du projet Feder Numéricum santé

Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 36	Abstention(s) : 0
Quorum : 18	Suffrages exprimés : 25
Membres présents : 21	Pour : 25
Membres représentés : 4	Contre : 0
Total : 25	

Le directeur général des services demande l'autorisation de solliciter une subvention auprès de l'Europe au titre du Feder Numéricum Santé.

L'UFR Santé a ainsi mis en place un centre de simulation universitaire dès 2014. Celui-ci a démontré son efficacité dans la formation initiale, notamment en médecine. L'augmentation des filières de formation (pharmacie, maïeutique, odontologie, kinésithérapie, ergothérapie, soin infirmier, ...) et des effectifs en augmentation d'environ 25% (plus de 8000 étudiants) requièrent, non seulement de nouveaux locaux, mais aussi l'augmentation du nombre des dispositifs et de leur sophistication (robotique chirurgicale, simulateurs hautes fidélités, endo-corporel, télémédecine, serious game, réalité augmentée et virtuelle, ...). Ainsi, l'UFR propose le projet d'un bâtiment dédié aux innovations pédagogiques incluant simulation et numérique, dénommé "Numericum Santé".

Il est nécessaire que l'UFC puisse disposer d'un pôle ambitieux de haut niveau en simulation et en innovations numériques, capable de répondre aux besoins de toutes les formations en santé et leur situation de plus en plus complexe, comme de développer des axes innovants en recherche.

Le projet comporte deux volets :

- Sur le plan immobilier, les besoins sont estimés à environ 2000 m²; ce volet s'intègre dans le cadre du CPER 2022-2027 pour un montant de 6 M€ TTC.
- Les équipements dédiés nécessaires à la simulation et au numérique font l'objet de la présente demande au titre du FEDER, pour la réalisation de ce projet ambitieux.

Durée du projet FEDER : 05/11/2021 – 30/06/2023

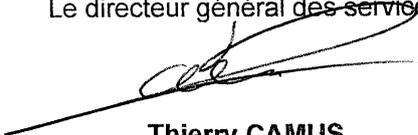
Le budget prévisionnel :

- *Subvention demandée au titre du FEDER* : 5 397 908,92 € TTC

Les membres présents ou représentés du conseil d'administration approuvent la demande de subvention auprès de l'Europe.

Pour la Présidente et par délégation
Le directeur général des services

La séance du conseil d'administration est clôturée à 10h02


Thierry CAMUS

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1.2.1: Dossier de demande d'aide européenne - programme FEDER

Annexe 1.2.2 : Lettre d'intention de dépôt de demande de subvention